

---

**Lettre recommandée avec A.R.**

**Demande d'affiliation à la LAMal en qualité de travailleur frontalier**

Madame, Monsieur,

J'exerce mon activité professionnelle en Suisse et je réside en France. Je n'ai jamais fait valoir mon droit d'option en Suisse et je n'ai jamais demandé à déroger à l'obligation de m'assurer en Suisse pour le risque de maladie.

Cette situation est due au fait que les autorités cantonales suisses compétentes ont estimé que les frontaliers n'avaient pas à exprimer leur choix et ainsi qu'il en découle un accord tacite de leur part concernant l'option qu'ils étaient censés devoir choisir. Je précise aussi qu'il était indiqué par ces mêmes autorités que je pourrais encore m'assurer ultérieurement en Suisse.

En mars 2015, le Tribunal Fédéral a rendu un arrêt qui infirme le jugement du Tribunal Cantonal de Bâle-Ville et le principe de l'accord tacite qui avait été instauré par les offices cantonaux. Cette pratique ayant été jugée contraire aux accords de libre circulation des travailleurs de l'UE et (comme vous le savez) la Suisse a signé cet accord et y est soumise.

Votre organisme étant directement concerné est lui aussi très bien informé de la récente décision du Tribunal Fédéral et de ses conséquences.

Ainsi, par la présente, je vous prie de m'adresser une autorisation d'affiliation à la LAMal en Suisse. Afin que vous puissiez répondre au plus vite à ma demande urgente, vous trouverez en pièce jointe mon autorisation de travail ainsi qu'une attestation de mon assurance maladie actuelle.

A dater du 1<sup>er</sup> juin 2015, l'ensemble des contrats d'assurance maladie privée en France seront échus en raison d'un décret ministériel qui est d'ailleurs contesté par un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat en France. Le recours n'étant pas suspensif et dans l'attente de votre accord afin d'éviter d'être sans assurance maladie, je dois jusqu'à l'obtention de votre accord remplir les documents de préinscription auprès de la CMU en France. Bien entendu, dès réception du formulaire E106, je l'adresserai à ma Caisse Primaire d'Assurance Maladie afin que je ne sois pas soumis à une double cotisation. Le formulaire E106 me permettra d'obtenir la carte vitale.

Hormis les cas d'exceptions qui m'y autorisent, je suis conscient et informé que si j'opte pour un contrat d'assurance maladie de base LAMal ce choix sera définitif.

Dans l'attente d'une réponse rapide et favorable, je vous présente, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.